

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST

22460



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 03 septembre 2026

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le trois septembre deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, M. Grégoire Foussard, M. Thierry Le Potier, M. Vincent Guigo, Mme Cécile Valentin, Mme Caroline Paytra, Mme Jessica Le Denmat, François Le Tinnier, Mme Christelle Dubois.

Absents excusés : Mme Céline Le Marouille Thomine représentée par Mme Jessica Le Denmat, M. Guénaël Choupaux représenté par Mme Christelle Dubois.

Secrétaire : Mme Myriam Guigo

Finances : Fiscalité : instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVHL)

M. Le Maire informe que la commune a instauré depuis plusieurs années la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

L'article 108 de la loi de finances pour 2026 instaure une nouvelle taxe, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation qui remplace la taxe sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants à compter du 1^{er} janvier 2027.

La TVLH est due pour les logements vacants depuis au moins deux années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition pour les communes situées en zones non tendues.

M. Le Maire précise que la délibération de fixation du taux de cette nouvelle taxe sera à prendre avant le 15 avril 2027. Il est actuellement de 16.60% sur la (THLV).

M. Le Maire propose au conseil l'instauration de cette nouvelle taxe.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de l'application de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1^{er} janvier 2027.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 13 septembre 2026



UZEL, le 13 septembre 2026

Le Maire

Nicolas TOUDIC

